



DOSSIER INSCRIPTION SECTION JUDO

SAISON 2024 / 2025



DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

	Document	Nouvel adhérent	Renouvellement Adhésion
1	Adhésion CSADN	Oui	Oui
2	Certificat médical	Oui	Tous les 3 ans
2	Questionnaire de santé	Non	Entre période de 3 ans
3	Licence FFJDA	Oui	Oui
4	Demande de Passeport sportif	Oui	Non
5	Règlement	Oui	Oui

TARIFS

Le règlement est possible par chèques (à l'ordre du CSADN), coupons (sport ou vacances) ou espèces.

Il est à effectuer en 2 versements distincts

- ✓ 1 paiement pour l'adhésion CSADN
- √ 1 paiement pour les cours (1 ou plusieurs chèques, en cas de paiement échelonné).

Une réduction de 10 € sur les cours est appliquée pour chacun des inscrits à partir de 3 inscriptions d'une même famille.

En cas d'inscription dans plusieurs sections du CSADN, la cotisation CSADN n'est réglée que dans la première section d'inscription.

Année de naissance	Adhésion voir détail ci-dessous (1+2+3)	Cours
2002 et avant	104	100
2003 -2006	104	80
2007 -2019	85	80

Détail Adhésion

Judo:CSADN (1): 42€Quote-part Section (2): 21€Licence FFJDA (3):41€Judo Enfant:CSADN (1): 28€Quote-part Section (2): 16€Licence FFJDA (3):41€

1. ADHESION CSADN

CSADN, 13 Avenue Hubert CURIEN, Plateau de l'Espace, VERNON (27)



FEUILLE D'ADHESION SAISON 2024/2025

Informations personnelles (champs obligatoires)				
Nom: Préno			nom :	
Date de nais	sance:		Lieu de naissa	ance :
Adresse :				
Code postal : Ville :			Tél. :	
E-mail:				3
		liser mes coordonnées pour des informations ent mineur que je fais adhérer, à des fins de rnet du CSADN et de ses sections (tout refus dent du CSADN). [Autre:		
			<u>ie réservée au CSA</u>	
		<u>à remplir p</u>	ar le responsable	de section
Section d'ad	<u>hésion</u> :			Adhésion CSADN : €
1 ^{ère} section	l'adhésion au C	SADN :		Mineurs : 28 €
Règlement : (Chèques à l'ordre du CSADN) Adultes : 42 €				
Chèque :€, émetteur (si ≠)			Quote-part section :€	
Espèces :		Licence délégataire : €		
Chèques vacances :€				
Observations:			<u>Montant total</u> :€	
<u>Date de la demande</u> :Nom et visa du responsable :				

CSADN Tél: 02.32.21.91.94 Email: secretariat@csadn.org Internet: www.csadnvernon.org
CSADN Vernon - Déclaration en Préfecture 02643 du 25/09/1951 - Agrément Jeunesse et Sports: 17 100 du 05/09/1960 - N° Siret: 34036304300019

2. CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat, datant de moins d'un an, est valable 5 saisons

Se référer au tableau en annexe pour savoir si vous devez fournir un certificat médical.

Certificat médical			
Je soussigné(e), Docteur			
certifie que			
ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du judo de compétition			
A:	Le:		
	Signature et cachet		

3. QUESTIONNAIRE DE SANTE

Voir en annexe pour compléter le questionnaire de santé.

- → Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire, retournez l'attestation QS sport renseignée et signée (le questionnaire n'est pas à fournir).
- ightarrow Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, vous devez obtenir un certificat médical établi

ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTÉ – FCD

Pour les majeurs
Je soussigné(e) M/Mme ¹
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FCD et avoir répondu par la négative à
l'ensemble des rubriques.
Date et signature :
Pour les mineurs
Je soussigné(e) M/Mme
Je soossigne(e) Philine
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FCD et avoir répondu par la négative
à l'ensemble des rubriques pour l'enfant ²
Date et signature :

¹ Préciser le prénom et nom, et le cas échéant, la qualité du représentant légal

² Préciser le prénom et nom de l'enfant dont vous êtes le représentant légal

4. LICENCE FFJDA

La prise de licence est obligatoire pour tous les pratiquants.



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2024-2025

JUDO JUJITSU

Prix de la licence : 41€

1.8.0.0.5.0 Bourges Judo

Numéro de licence renouvellement ou déjà licencié				
Nom:				
Prénom				
N J. : Ell-				
NOM DE JEUNE TILLE (en cas de changement de situation)	A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les listes que vous recevrez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licence.			
Code postal				
Adresse complète - N° de rue : Nom de rue Nom de rue				
Couleur de la ceinture: (BA)Blanche, (BJ)Blanche, (BJ)Bla	Date: / Cn: DAN			
email				
Téléphone portable:				
Certificat médical : J'atteste être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique : - 1 du sport - 2 du sport en compétition - 3 licencié non pratiquant (exonéré de certificat médical) (*) Uniquement valable pour les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical et si le demandeur atteste avoir répondu "NON" à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé				
DONNEES PERSONNELLES (RGDP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement picence no pour after prise en considération. La FFJDA vous informe de tout ce qu'elle fait avec les données personnelles sur son site internet (bas de page). Vous pouvez excrer vos droits (accès, effacement, ortabilité, limitation - sauf rectification) par email à dpo@ffjudo.com. souhaite recevoir des offres notamment commerciales de partenaires de la FFJDA : QUI / NON (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) - ASSURANCE : L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenairat avec Crédit Agricole Assurances. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporeis, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties et les qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporeis et de 2,00 €TTC. L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales in-entraine pas le cumul de garanties d'assurances. Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances de la FFJDA, le club doit s'assurer de la FFJDA awww.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix. La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que les souscripée à ben pris connaissance				
Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFDJA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique II ne réglera pas la somme de 2,00 €TTC avec la licence.	La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2023 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique.			
Date: SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFDJA Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscirtes auprès de SMACL Assurances en partenariat avec t Les notices d'assurance sont télécharge-ables sur le lien suivant : http://www.ffjudo.com/assurances				
GUIDE D'UTILISATION				
La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT				
Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)				
Représentant légal :	"Lu et Approuvé " Date : / / 202_			
(nom et qualité)	date et signature obligatoire			

2024/2025-v0

5. PASSEPORT SPORTIF

La demande de passeport sportif n'est pas obligatoire mais nous la recommandons pour l'identification du pratiquant lors de compétition et pour le suivi de l'obtention de ses grades.

En faire la demande auprès de l'un des membres du bureau de la section Judo qui vous remettra le formulaire à compléter.

Règlement

Montant à régler : 8 €

Pièces à joindre à cette demande :

- Une photo d'identité récente (photo de 4 x 4 cm portant le nom du demandeur).
- Un justificatif d'identité (photocopie de la carte d'identité / photocopie de la page du livret de famille concernant le demandeur du passeport).

ANNEXES

- QUESTIONNAIRE DE SANTE MINEUR
- QUESTIONNAIRE DE SANTE MAJEUR
- LICENCE FFJDA EXTRAIT CONTRAT ASSURANCE

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MINEUR - FCD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant d'autorité : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider. Tu es une fille un garçon 🗖 Ton âge : ans Depuis l'année dernière OUI NON Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ? As-tu été opéré(e)? As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ? As-tu beaucoup maigri ou grossi? As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ? As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ? As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un momentune séance de sport ? As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ? As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ? As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite)? As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pourlongtemps? As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ? Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) Te sens-tu très fatigué(e)? As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ? Te sens-tu triste ou inquiet? Pleures-tu plus souvent? Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année? Auiourd'hui Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ? Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé? Questions à faire remplir par tes parents Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ? Etes-vous inquiet pour son poids? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez? Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.) L'enfant est-il reconnu en situation de handicap pouvant contre-indiquer la pratique de

certaines activités physiques et sportives ?

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MAJEUR – FCD

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON Durant les douze derniers mois :	OUI	NON	
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?			
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?			
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?			
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?			
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?			
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?			
À ce jour :			
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu dans les 12 derniers mois?			
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?			
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?			
10. Êtes-vous reconnu en situation de handicap pouvant contre-indiquer la pratique de certaines activités physiques et sportives ?			
<u>NB</u> : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.			
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :			
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.			
Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :			
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.			

EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

2024/2025 L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FF.IDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Cridit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut et activités fédérales garanties. Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site http://www.fludo.com/flj.La-federation/Assurance.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crilidit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) protège ses licenciés en cas de dommages corporeis auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées d-après : 2,00 €TTC)

Assuré : le Ituliaire d'une licence de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées en vigueur ou en cours d'établisse Sont notamment exclus, les accidents nisultant :

- De l'état aicoolique de l'assuré, ou de l'emprise de stupéfiants;
- De suicide, tentative de suicide et musilions volontaines;
 De suicide, tentative de suicide et musilions volontainos volontaines;
 De la pratique même occasionnelle des sports aériens (parachutisme, deltaplane, parapente, aviation, voi à volle, giraviation, paramoteur, ULM, saut à l'élastique), de la spéléologie, escalade en milleu naturel, aipinisme (ascensions en montagne), via ferrata, varappe, d'activités subaquatiques (spéléologie, apnée, plongée, chasse et spéléologie sous-marine), de combats libres (pratique du MMA professionnel et en compétition, "No Hold Barred" et lutte contact), d'activités nautiques (carryonisme, rafting, nage en eaux vives, kitesurf, kitefoli, wakeboard, flyboard, joutes nautiques, jet-ski et ski nautiques.

· Les épreuves, courses ou compétitions ou manifestations sportives organisées par l'assuré et mettant en compétition des véhicules et engins à moteur de tout genre

Licenciés	Dirigeants	Sportifs de haut niveau	
Jusqu'à 16 ans révolus : 15 000 €		,	
A partir de 17 ans : 50 000 C	70 000 €	150 000 €	
 Capital supplémentaire par enfant à charge de 1 500 Euros 	e fiscalement : 10 % du capital décès accordé /	- Participation aux frais funéraires suite à décès d'un assuré : Montant	
	INVALIDITE : Versement d'un	CAPITAL	
		Condite de band sineau	

<u>Licenciés</u>	Dirigeants	Sportifs de haut niveau			
Accident de sport :	Accident de sport :	Accident de sport :			
Maximum 70 000 €	Maximum 100 000 €	Maximum 300 000 €			
	Accident corporel grave (invalidité égale ou supérieure à 61 %)				
Capital forfaitaire de	Capital forfaitaire de	Capital forfaitaire de			
1 070 000 Euros	1 100 000 Euros	1 300 000 Euros			

Remboursement des frais immédiats et aide aux proches : dans la limite d'un montant de 15 000 Euros et d'une période de 6 mois à compter de la date de l'accident ; Versement d'un capital immédiat de 70 000 Euros | pour les licenciés) au 100 000 Euros | pour les dirigeants, codres techniques, conseillers techniques fédéraux et chargés de missions fédérales, arbitres et commissaires sportifs et les enseignants, sportifs de haut niveau et dirigeants du comité exécutif) avant consolidation ; Services d'accompagnement au blessé et ses proches ; PRESTATIONS DE TRAVAIL SOCIAL, PRESTATIONS D'ERGOTHERAPIE et ACCOMPAGNEMENT VERS LA REINSERTION PROFESSIONNELLE.

INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE			
Dirigeants et sportifs de haut niveau	Enseignants		
Indemnités journalières : 70 Euros / jour (franchise de 15 jours	Indemnités journalières : 45 Euros / jour (franchise de 15 jours		
ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation)	ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation)		
DÉPENSES DE SANTÉ			

Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau, Enseignants bénévoles

Remboursement dans la limite de 3 000 Euros par accident, soit :

- les frais de médecine, chirurale, pharmacie, hospitalisation (y compris forfait journalier hospitalier), rééducation, prothèses, soins d'aptique, soins dentaire, soins rendus nécessaires par l'accident jusqu'à la date de consolidation des blessures.
- Carantie étendue aux : dépassement d'honoraires ; majoration pour chambre particulière (hors suppléments de confort : télévision, téléphone ...); frais lés à l'hébergement d'un parent accompagnant un mineur (nuitées et frais kilométriques); frais de fransport pour se rendre aux soins prescrits ; trais de fransports des victimes : domicile - lieu de travail / acolarité ; frais d'ostéopathie.
- Garantie accordée sur justificatifs à hauteur des trais rée's engagés par l'assuré et restant à sa charge après intervention des organismes sociaux ou assimilés.

SOUTIEN SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

Licenciés et sportifs de haut niveau

Prise en charge du sculien pédagagique jusqu'à la reprise des cours. Jusqu'à 3 heures par jour ouvrable, hors vacances scolaires.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Organisation et prise en charge du soutien psychologique avec un psychologue clinicien: 1 à 5 entretiens téléphoniques ; 1 à 3 entretiens en face à face.
- Accompagnement psychologique spécifiquement dédié aux violimes de violences subjes dans le coûte des activités assurées : igne téléphonique dédiée.

S OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec idit Agricole Assurances, des garanties complémentaires permettant de blinéficier, au-delà du nigime de base attaché à la licence : d'un capital "Décès" ;

- d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale.
- Le licenció qui souhaite souscrire ces garantiles optionnelles devra rempir le formulaire de souscription disponible auprès du ciuto ou téléchargeable sur le site internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) et le renvoyer à SMACL Assurances (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de la formule retenue.

- L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment :

 . Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage ailer-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicaie, frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger,
 - frais de secours et de recherche...
 - Assistance en cas de décès : Décès d'un bénéficiaire en déplacement, Déplacement d'un proche, Retour anticipé en cas de décès,
 - Assistance aux personnes valides : Retour des autres bénéficiaires, remplacement d'un accompagnateur, retour anticipé pour se rendre au chevet d'un proche, sinistre majeur concemant la résidence
 - Avance de fonds, frais de justice et caution plinale
 - Services d'informations Assistance psychologique

Le service d'assistance est joignable 24h/24 au N° Vert 0 800 02 11 11 (appei grafuit depuis un poste fixe) ou +33 5 49 34 83 38 depuis l'étrang

Pour tous renseignements ou déclaration de sinistre, contactez : SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9 Tel. : 05 49 32 87 85 / Mail renseignements : ffda@smacl.fr / Mail déclaration sinistre : decla-ffda@smacl.fr

ciété d'assurance mutuelle à cotisations fixes négle par le Code des assurances RC8 Nort n* 301 309 605

Ce document n'a pas de vaieur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne rempiace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées. (notices d'information téléchargeables sur le site internet de la FFJDA www.fjudo.co

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de sa niception. Sauf circonstances particulières, SMACL Assurances s'engage à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois suivant la réception de la réclamation. En cas de désaccord sur la réponse apportée, l'assuré peut en second lieu adresser sa réclamation selon l'une des modalités suivantes :

- dans le cadre d'une niciamation relative à la gestion du contrat, à l'adresse mail sulvante : service-reclamations-marches@smaci.fr. dans le cadre d'une niciamation relative à la gestion d'un sinistre, à l'adresse mail sulvante : service-reclamations-indemnisations@:
 par courrier postal à SMACL Assurances Richamations, 141, avenue Salvador-Allende, 79000 NIORIT SMACL Assurance s'e
- tions-indemnisations@smaci.fr SMACL Assurance s'engage à respecter les délais de traitement susvisés.